

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	37 dont 3 pouvoirs

Date de convocation : **30 novembre 2017**
Date d'affichage : **30 novembre 2017**

SEANCE DU 05 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le cinq du mois de décembre, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique au centre associatif d'Aubiat.

Etaient présents : Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Josette BREYSSE, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Jeanne DEBITON, André DEMAY, Claude DENIER (suppléant de Jean-Claude PAPUT), Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Jean-Claude MOLINIER, François-Xavier PERRAUD, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Luc CHAPUT a donné pouvoir à André DEMAY.

Éric GOLD a donné pouvoir à Claude RAYNAUD.

David MOURNET a donné pouvoir à Robert IMBAUD.

Absents :

Roland GENESTIER

Secrétaire de séance : M. Stéphane BARDIN

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2017- 197 : AUTOMNALES 2018 : REPONSE A L'APPEL A PROJET

Rapporteur : Stéphane CHABANON

Pour rappel, la communauté de communes Nord Limagne a répondu à l'appel à projet du conseil départemental du Puy-de-Dôme pour participer à la 23^e édition de son festival "Les automnales" en décembre 2016. Ayant été retenue comme structure porteuse d'une proposition co-construite avec les services culturels (médiathèque, salle d'exposition), le spectacle choisi, "A la soupe !", créé et interprété par la compagnie Eukaryote théâtre, s'est tenu le 26 novembre 2017 à 17 h à la salle d'honneur de Maringues.

L'évènement a rassemblé près de 140 spectateurs, le spectacle affichant complet dès la fin du mois de septembre 2017.

Il sera proposé aux élus du conseil communautaire un accord de principe pour répondre à l'appel à projet du Département et proposer la candidature de la communauté de communes Plaine Limagne en 2018.

Une enveloppe budgétaire de 5 000 € est proposée au budget 2018. Les modalités d'organisation de la manifestation seront co-construites avec les services du Département et présentées aux élus de la Commission Enfance-Jeunesse-Action sociale-Culture.

→ **Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide, de valider la candidature de la Communauté de communes à l'appel à projet des Automnales 2018. Une enveloppe budgétaire de 5 000 € sera inscrite au Budget prévisionnel 2018 pour l'organisation de la manifestation. Le président est autorisé à engager toutes les démarches nécessaires pour mettre en œuvre la présente décision.**

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

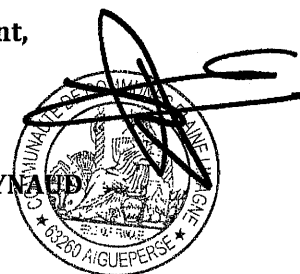
Certifiée exécutoire
A Aigueperse, le 12/12/2017
Le Président,



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal features a central emblem of a stag and is surrounded by the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINES L'AGNIE" and "02200 AIGUEPERSE".

Le Président,

Claude RAYNAUD



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal features a central emblem of a stag and is surrounded by the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINES L'AGNIE" and "02200 AIGUEPERSE".